



CAHIER DE REVENDICATIONS

2021-2022

E.R. : Aurélie Carette – Boulevard Baudouin 8, 1000 Bruxelles

21/10/21

Assistance en escale dans les aéroports - CP 140.04

La CGSLB après consultation de ses membres proposent de commencer prochainement le début des négociations sectorielles en se mettant d'accord sur des améliorations concrètes pour les travailleurs du secteur.

1. Pouvoir d'achat

- *Augmentation maximale du pouvoir d'achat (maximum en brut) à partir du 1 janvier 2021*
- *Augmentation des salaires effectifs, barémiques et minimaux de 0,4% au 01/01/2021*
- *Attribution d'une prime corona de 500 euros le 01/10/2021*

2. Prolongation des CCT's

- *RCC et crédit temps/emplois de fin de carrière, Formation permanente, groupe à risque: Maintien et prolongation des systèmes existants*

3. Mobilité

- *Possibilité d'adapter les shifts des travailleurs aux horaires des transports publics.*
- *Augmentation automatique de l'indemnité vélo*
- *Intervention dans les frais de déplacements (transport privé Allée et Retour)*

4. Travail faisable

- *Instaurer une police d'attente dans l'assurance hospitalisation / ambulatoire sectorielle. Permettre à ceux qui ne bénéficient pas d'assurance hospitalisation d'obtenir un autre avantage ; (cfr 226)*
- *Ancienneté dans le secteur secteurs (prise en compte de période d'interim et CDD avec interruption)*
- *Dispenses de prestations de travail (« rimpeldagen »)/ Jours de fin de carrière*
- *Qualité avantages dont l'égalité des primes 226 et 140.04*
- *Classification de fonction : mise à jour*

5. Petit Chômage

- *Instaurer 1 jour pour le déménagement, élargir jour de deuil*

6. Concertation sociale

- *Installation des délégués suppléants avec la même protection que pour le délégué syndical effectif*